



Séparation à la demande du conjoint seul propriétaire

Par **Elara**, le **30/01/2016** à **12:45**

Bonjour,

Mon conjoint seul propriétaire de la maison, souhaite que nous nous séparions.

Que faire, j'ai tout quitté pour lui et ma demandé de rendre mon appartement, donc je n'ai plus rien et j'ai perdu mon emploi, je vais me retrouver à la rue en hiver dans une région que je ne connais pas, pas de famille, pas d'amis.

Je lui ai demandé de me laisser le temps de me retourner, peut-il me jeter dehors?

Merci d'avance

Par **Lag0**, le **30/01/2016** à **14:01**

Bonjour,

Puisque vous parlez de conjoint, c'est donc que vous êtes mariés. Or, le mariage vous protège dans cette situation. Votre mari ne peut pas vous mettre à la rue, vous avez le droit de rester dans le logement conjugal.